

Jeudi 26 mai 2011

## ***Dossier de presse***

# **Coopération Saint-Malo / Rennes : l'extension de l'autopartage, une nouvelle étape**

## **Sommaire**

- Communiqué de presse
- Le point sur les axes de coopération :
  - L'aménagement de l'axe Rennes / Saint-Malo
  - Economie - innovation - recherche
  - Attractivité et rayonnement métropolitain

## **Interlocuteurs :**

**René Couanau**  
Député-Maire de Saint-Malo

**Daniel Delaveau**  
Maire de Rennes,  
Président de Rennes Métropole

**Henri-Jean Lebeau**  
Président de Saint-Malo  
Agglomération

## **Contacts presse :**

Saint-Malo Agglomération : Céline Surtel 02 23 15 17 17  
Rennes Métropole : Manuel Contin 02 23 62 22 35

Saint-Malo, le 26 mai 2011

## Communiqué de presse

# Coopération Saint-Malo / Rennes : l'extension de l'autopartage, une nouvelle étape

Jeudi 26 mai 2011, René Couanau, Député-Maire de Saint-Malo, Henri-Jean Lebeau, Président de Saint-Malo Agglomération, et Daniel Delaveau, Maire de Rennes et Président de Rennes Métropole, se sont retrouvés à Saint-Malo pour faire un point d'étape sur la coopération entre les deux métropoles. L'occasion, également, de marquer l'ouverture officielle d'une station d'autopartage de la société City Roul' à Saint-Malo. Ce nouveau service permettra aux Malouins et aux Rennais d'utiliser les véhicules en libre-service de City Roul' aussi bien à Rennes qu'à Saint-Malo, avec un abonnement unique. Cette nouvelle station d'autopartage proposera, dans un premier temps, des véhicules à moteur thermique, avant de proposer progressivement des voitures électriques.

La coopération entre Saint-Malo et Rennes est entrée dans sa phase opérationnelle. Des actions concrètes sont mises en œuvre à partir du travail mené sur les trois thématiques prioritaires : l'aménagement de l'axe Rennes / Saint-Malo ; le développement économique, de l'enseignement supérieur et de la recherche ; l'attractivité et le rayonnement du territoire métropolitain. Ces dernières années, cette coopération s'est également traduite dans le projet de ligne à grande vitesse (LGV) : Saint-Malo et Rennes sont les deux seules agglomérations bretonnes à apporter leur concours financier à la LGV.

Au cours de cette journée, l'ensemble des axes de coopération entre les deux métropoles ont été passés en revue : aménagement de l'axe Rennes / Saint-Malo, participation commune au programme Véhicule vert Bretagne (VVB), missions de la technopole Rennes Atalante, échanges sur la question du foncier agricole dans un environnement urbain croissant et sur le développement des circuits courts dans le domaine agricole, coopération culturelle, impact du projet Bretagne à grande vitesse (BGV) sur les deux agglomérations...

Saint-Malo et Rennes ont aussi décidé de reconduire le calendrier d'événements communs lancé en octobre 2010 et diffusé à 300 000 exemplaires. Des actions de promotion touristiques communes sont également à l'ordre du jour.

La coopération culturelle continue de se développer : une première exposition, intitulée "Terre-neuve et l'aventure des Terre-neuvas", sera coproduite à l'horizon 2013. Dans un second temps, une exposition croisée sur l'histoire de Rennes et de Saint-Malo, destinée à être présentée dans les deux agglomérations, sera proposée.

*Rennes et Saint-Malo, faisant le constat que leurs aires urbaines respectives se rapprochent et ne forment qu'un même bassin d'emploi, sont désormais fortement impliquées dans de nombreuses coopérations qui permettent croisements, échanges de bonnes pratiques et initiatives conjointes au bénéfice de leurs territoires.*

### **Contacts presse :**

Saint-Malo Agglomération : Céline Surtel 02 23 15 17 17

Rennes Métropole : Manuel Contin 02 23 62 22 35

## Saint-Malo / Rennes : point d'étape sur les axes de coopération

### Axe 1 - L'aménagement de l'axe Rennes / Saint-Malo

#### De nouveaux services de mobilité sur l'axe Rennes / Saint-Malo

L'enjeu est d'identifier le potentiel des déplacements sur l'axe Rennes / Saint-Malo et les modalités de son exploitation pour élargir l'offre de services à la mobilité. Dans ce cadre, les deux agglomérations ont lancé une étude, confiée à l'Audiar, dont l'objectif est d'identifier les tendances lourdes du développement de l'axe Rennes / Saint-Malo, de l'évolution des mobilités et des usages. La restitution de cette étude interviendra au cours du second semestre 2011.

#### Aménagement et paysages sur l'axe Rennes / Saint-Malo

La liaison Rennes / Saint-Malo est caractérisée par un développement de quartiers d'habitat et d'activités économiques peu organisé, principalement le long de la RN 137. Ce développement pourrait, sans intervention publique, constituer progressivement un "boulevard urbain" dénué de cohérence urbaine et environnementale. L'Audiar a été mandatée pour analyser la dynamique de cet axe routier, et identifier les éléments emblématiques et caractéristiques de ce paysage, vecteur d'une identité commune. Cette étude sera finalisée courant 2011.

#### Projet BGV (Bretagne à grande vitesse) : les enseignements de l'étude d'impact, notamment pour Rennes et Saint-Malo

Dans le cadre du programme partenarial porté avec la Région Bretagne, les agences d'urbanisme et de développement bretonnes (Audiar, Adeupa, CAD 22, Audelor) ont été missionnées pour réaliser une étude visant à évaluer l'impact, sur le territoire régional, du programme Bretagne à grande vitesse. L'Audiar a notamment organisé des *focus groups*, à Rennes et Saint-Malo, pour envisager les conséquences du projet BGV pour les deux agglomérations. Ils ont permis d'identifier les usages actuels de la grande vitesse par les entreprises et la population, d'évaluer l'impact à l'échelle locale de cette nouvelle desserte, et de définir les leviers potentiels d'accompagnement du programme BGV à l'échelle locale. Les résultats de cette étude ont été présentés ce jeudi 26 mai à Saint-Malo.

## **Axe 2 - Economie – innovation - recherche**

### **Une participation commune au plan "Véhicule vert Bretagne"**

Rennes et Saint-Malo sont investies dans le plan "Véhicule vert Bretagne". Il s'agit notamment, pour les deux agglomérations, de favoriser le développement du véhicule électrique, en expérimentant de nouveaux usages en matière de mobilité. Le développement de l'autopartage, avec l'implantation, à Saint-Malo, d'une station gérée par la société City Roul', s'inscrit dans cette démarche. Ce nouveau service permettra aux Malouins et aux Rennais d'utiliser les véhicules en libre-service de City Roul' aussi bien à Rennes qu'à Saint-Malo, avec un abonnement unique. Cette nouvelle station d'autopartage proposera, dans un premier temps, des véhicules à moteur thermique, avant de proposer progressivement des voitures électriques.

Le travail mené dans le cadre du plan "Véhicule vert Bretagne" se traduit également par le lancement d'un projet de recherche dans le domaine des infrastructures de charge. Il s'agit d'élaborer un dispositif innovant d'infrastructures de charge (bornes de recharge rapide multiprises pour les véhicules électriques). En outre, la distance Rennes / Saint-Malo aller-retour, qui correspond à la limite actuelle d'autonomie des batteries des véhicules électriques, constitue un terrain d'expérimentation intéressant pour tester les comportements des automobilistes sur un parcours interurbain.

En parallèle, une réflexion sur la logistique urbaine est en cours. Elle permettra, dans un premier temps, d'évaluer les enjeux et de partager les diagnostics avant d'identifier les possibilités de livraisons avec des véhicules décarbonés dans les centres-villes des deux agglomérations..

### **Un diagnostic partagé et une définition commune des missions confiées à Rennes Atalante**

Rennes et Saint-Malo ont en commun la volonté de développer les fonctions technopolitaines sur leur territoire. Elles s'appuient conjointement sur la légitimité et le savoir-faire de la technopole Rennes Atalante. Un cinquième site « Atalante Saint-Malo » est d'ailleurs en cours d'aménagement par Saint-Malo Agglomération. Rennes et Saint-Malo ont conduit une réflexion stratégique commune, qui s'est traduite par la signature de nouvelles conventions liant la technopole Rennes Atalante avec chacune des deux collectivités. Ces conventions formalisent notamment les missions confiées à la technopole en fonction de la maturité du fait technopolitain et de l'environnement technologique et économique propre à chaque territoire, et s'articulent autour des axes suivants :

- la création et le développement des entreprises technologiques ;
- la participation de Rennes Atalante dans des projets métropolitains ;
- la promotion et l'animation du réseau.

### **L'agriculture et le développement des circuits courts**

Afin de préserver et de conforter l'activité agricole, mais aussi de concilier développement urbain, activité agricole et protection de l'environnement, les deux agglomérations ont réalisé un partage d'expériences sur la problématique agricole et foncière. Les discussions ont notamment porté sur l'intérêt de formaliser un Programme local pour l'agriculture (PLA), outil dont Rennes Métropole dispose depuis 2008 et dont Saint-Malo Agglomération souhaite se doter. Les possibilités de développement des circuits courts à l'échelle des deux territoires ont également été passées en revue. Les deux agglomérations vont également analyser la possibilité de favoriser la mise sur le marché, à Rennes, des produits de la mer en provenance de Saint-Malo.

### **Axe 3 - Attractivité et rayonnement métropolitain**

#### **Une édition 2011-2012 du calendrier commun des grands événements**

La première édition du calendrier commun des grands événements, lancée en octobre 2010, a été tirée à plus de 300 000 exemplaires et diffusée aux habitants des deux agglomérations ainsi qu'aux visiteurs du village de la Route du Rhum. Rennes et Saint-Malo ont souhaité renouveler l'expérience cette année en se dotant d'un logo commun, qui permettra une meilleure identification des actions communes. Une diffusion de ce calendrier commun sur des supports numériques (internet, applications pour téléphone mobiles, etc.) est également à l'étude.

#### **Exposition "Terre-neuve et l'aventure des Terre-neuvas"**

Une exposition intitulée "Terre-neuve et l'aventure des Terre-neuvas" sera coproduite par les musées de Rennes et de Saint-Malo. Elle sera présentée à Rennes en 2013, au Musée de Bretagne, puis à Saint-Malo en 2014, mais aussi à Granville et à Saint-Brieuc. Un livre-catalogue illustré, nourri des contributions de nombreux spécialistes, et passant en revue l'histoire de ces cinq siècles de grande pêche, sera édité pour accompagner cette exposition.

#### **Une exposition croisée Rennes / Saint-Malo**

Une exposition croisée sur l'histoire de Rennes et de Saint-Malo, destinée à être présentée dans les deux agglomérations, est en préparation.

#### **Tourisme : mise en réseau des acteurs et initiatives de promotion communes**

Afin de jouer la complémentarité entre les tourisms urbain et littoral, mais aussi de développer le tourisme de proximité des Malouins à Rennes et des Rennais à Saint-Malo, les deux agglomérations ont mené et continuent de conduire des opérations de promotion en commun. En outre, les neuf Offices de tourisme du Pays de Saint-Malo ont assuré une présence événementielle sur la place de l'Hôtel de Ville, à Rennes.

D'autres actions de promotion communes sont prévues d'ici 2012, dont une opération de l'Office de tourisme de Rennes Métropole dans le Jardin des Douves, à Saint-Malo, en juillet 2011, des présences aux salons de Barcelone, de Lille...

Un travail commun sur la visibilité permanente des deux villes est également engagé, avec notamment un affichage de la destination Saint-Malo à l'aéroport de Rennes - Saint-Jacques.

Enfin, les exploitants des Centres de congrès malouin et Rennais travaillent à une promotion internationale commune, appuyée par un positionnement commun à déployer sur le marché, en vue d'accueillir des congrès internationaux à l'échelle des deux territoires.

#### **Une participation commune à des projets internationaux**

Rennes et Saint-Malo ont choisi de s'associer pour participer à certains projets internationaux, de manière à assurer un rayonnement plus large de leurs territoires. En 2010 et 2011, le projet CHAIN 1 a permis la création d'un réseau entre pépinières d'entreprises et technopoles, au Royaume-Uni et en France. Deux réflexions sont en cours : la première porte sur un projet CHAIN 2, la seconde sur une coopération avec Montréal et Québec.